Évolution entre 2008 et 2009 du taux cumulé des 4 taxes[1]

Part départementale

(1) Foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle et taxe d'habitation.
(2) L'augmentation est colossale à Paris, car une nouvelle taxe départementale sur le foncier est levée à partir de 2009.

Le Particulier - Octobre 2009